

pourra guère se faire que sous cette influence qui continue à s'exercer sur le fœtus pendant toute la durée de la gestation. La mère peut aussi transmettre la syphilis pendant la période tertiaire ; voilà ce qui se passe lorsque la mère n'est soumise à aucun traitement.

M... B....., 22 ans, multipare, deux accouchements à terme, syphilis en 1884, deux avortements depuis sa syphilis, 5ème grossesse, accouchement prématuré à 7 mois d'un enfant mort et macéré.

B. X....., multipare, deux accouchements à terme avant sa maladie, syphilis contractée de son mari en 1887, depuis, trois accouchements prématurés, trois enfants morts et macérés, la dernière grossesse actuelle se termine à terme, mais l'enfant est également macéré.

A. P..... 25 ans, multipare, syphilis contractée en même temps que sa 2ème grossesse qui se termine à 6½ mois par la naissance d'un enfant mort. 3ème grossesse, accouchement prématuré à 5 mois d'un enfant mort.

La mère peut aussi devenir syphilitique en même temps qu'en-cainte ou après la conception : dans ce cas on peut facilement prévoir ce qu'il adviendra du produit de la conception, elle avortera d'un enfant mort et macéré ou bien elle accouchera d'un enfant qui aura les plus grandes chances d'hériter de sa mère de la syphilis.

Lorsque le père ou la mère sont syphilitiques, les meilleures conditions pour l'hérédité se trouvent réunies : à un ovule syphilitique vient s'ajouter l'action d'un spermatozoïde entaché lui-même de syphilis, le tout se développant dans un milieu de même nature ; il y a donc dans ce cas hérédité biparentale à facteurs convergents, comme l'a dit Peter.

L'influence de la grossesse sur la syphilis est considérable, elle active la production des syphilides et est un véritable coup de fouet qui vient souvent réveiller d'une façon brusque et désagréable la diathèse assoupie ; en effet on est toujours frappé du développement exagéré, de l'aspect florissant que prennent les plaques muqueuses de la vulve chez les femmes enceintes.

DU TRAITEMENT DE LA SYPHILIS PENDANT LA GROSSESSE

Monsieur le professeur Fournier préconise le traitement mercuriel institué dès le début de la grossesse chez les femmes en puissance de syphilis ; en effet, en présence des résultats merveilleux obtenus par le mercure, on est tout étonné de la lenteur avec laquelle a évolué l'idée pourtant si simple de soigner les femmes syphilitiques enceintes et des résistances qu'elle a rencontrées.

Mauriceau, ce fameux observateur, reconnaît les excellents effets du mercure chez la femme syphilitique en état de grossesse et le prescrit, Bertin dit qu'une femme enceinte et ayant la vérole peut